



COMMISSION SPORTIVE SENIORS DE DISTRICT

Configuration « Compétitions »

Procès-Verbal N°6

Saison 2024/2025

Mises à Jour calendrier :

1. Informations Générales

Les calendriers seniors ont été mis à jour pour les matchs non joués jusqu'au 22 septembre 2024.

Ces informations sont disponibles sur le site internet du district, menu « épreuves » :

<https://alsace.fff.fr/competitions/>

Ainsi que sur Footclubs ; Menu

- Epreuves
 - Championnat et Coupes
 - Compétitions Officielles



2. Modifications validées par la commission

District 3 gr B

Oberroedern Aschbach 1 - Hatten As 1 du 29/09 est refixé au 08/12 à 14h30 (Coupe)

District 3 gr C

Kurtzenhouse As 1 - Dingsheim-Gries As 1 du 06/10 à 15h est inversé à DINGSHEIM (Installation indisponible)
Dingsheim-Gries As 1 - Kurtzenhouse As 1 du 16/03 à 15h est inversé à KURTZENHOUSE

District 4 gr D

Strg Stockfeld 1 - Balbronn Ebww 1 du 24/11 à 14h30 est décalé à 17h (TO- CNU17)

District 4 gr H

Wittelsheim ASCA 2 – Habsheim 2 du 29/09 est reporté au 13/10 à 15h (Coupe)
Ottmarsheim S.C. 2 - Rumersheim A.L.S.C. 1 du 06/10 est reporté au 08/12 à 14h30 (Installation indisponible)

Fém D2 gr A

Dossenheim/Imbsheim Ent. - Wolxheim du 29/09 est inversé à Wolxheim à 16h (TO Coupe)
Wolxheim - Dossenheim/Imbsheim Ent. du 23/11 est inversé à Dossenheim le 24/11 à 14h30

Fém D2 gr D

Pfetterhouse – Ensisheim du 29/09 est décalé à 16h30 (TO Coupe)

Modifications de Groupes :

Situation du club de l'ASP Vauban / Reprise de l'activité sportive par l'US Vauban (N° 865025) :

Décision du Comité Directeur :

- Considérant la décision de liquidation judiciaire de l'AS Pierrots Vauban Strasbourg en date du 26 août 2024
- Considérant la création de l'Union Sportive Vauban avec attribution d'un numéro d'affiliation en date du 18 septembre 2024
- Considérant la décision du Comité Exécutif de la Fédération Française de Football en date du 12 septembre d'autoriser le transfert des droits sportifs du club liquidé vers le nouveau club avec toutefois interdiction pour le District d'engager l'équipe seniors 1 au-dessus du championnat de District 3
- Considérant la décision du Comité Exécutif de la Fédération Française de Football de maintenir les droits sportifs acquis à la fin de la saison 23/24 pour l'ensemble des équipes de jeunes ;

Le Comité Directeur du District décide :

- Retrait des équipes de l'AS Pierrots Vauban Strasbourg en D1B et en D2C.
- Considérant l'article 25a des règlements de District, le nombre de relégations sera de 2 équipes pour chaque groupe.
- Considérant les places disponibles dans les divers championnats, l'équipe 1 de l'US Vauban est affectée en D4C en lieu et place de Strasbourg United et l'équipe Seniors 2 de l'US Vauban est affectée en D6B en lieu et place de Schweighouse FC 3. Pour chacun des 2 groupes, l'article 25a des règlements de District sera appliqué, à savoir 2 descentes par groupe.

District 1 gr B :

Vauban ASP 1 est remplacé par un exempt

District 2 gr C :

Vauban ASP 2 est remplacé par un exempt

District 4 gr C :

Vauban US 1 intègre ce groupe en remplacement de Strasbourg United

- Le calendrier mis à jour sera envoyé aux diverses équipes
- <https://alsace.fff.fr/competitions?tab=calendar&id=423048&phase=1&poule=3&type=ch>

District 6 gr B :

Vauban US 2 intègre ce groupe en remplacement de Schweighouse FC 3

- Le calendrier mis à jour sera envoyé aux diverses équipes
- <https://alsace.fff.fr/competitions?tab=calendar&id=423135&phase=1&poule=2&type=ch>

Forfaits Généraux :

District 4 Gr F

KAYSERSBERG 2 est déclaré en forfait général suite à 3 forfaits (25/08 ; 08/09 ; 22/09)

Tous les résultats des rencontres jouées par cette équipe sont annulés.

KAYSERSBERG 2 est placé à la dernière place du groupe Amende 100€ (Art 11RD).

COUPE des RESERVES VIVIALYS :

Coupe Vivialys

Wittelsheim ASCA 2 - Stade Burnhauptois 2 est fixé au samedi 28/09 à 19h

🔗 Retrouvez les dernières informations et le tirage complet sur notre site :

<https://alsace.fff.fr/competitions?id=429259&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>



Le prochain tour est fixé au dimanche 13 octobre ; tirage publié le jeudi 3 octobre

CHALLENGE des RESERVES VIVIALYS :

🔗 Retrouvez les dernières informations sur notre site :

<https://alsace.fff.fr/competitions?id=429243&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>



Le prochain tour est fixé au dimanche 13 octobre ; tirage publié le jeudi 3 octobre

Procédure d'appel :

Les présentes décisions de la Commission Sportive des Seniors du District Alsace sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours* à compter du lendemain de leur notification, par courrier officiel à l'adresse électronique : secretariat@alsace.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

* Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.

Le Secrétaire Général du District,
Marc Hoog

L'administrateur des Compétitions,
Roland Mehn